Envoyé en préfecture le 08/11/2019
Reçu en préfecture le 08/11/2019
Affiché le 08/11/19
ID : 041-214100174-20191021-2019039D-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE BINAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL CONTRE LA FERMETURE DES TRÉSORERIES DE PROXIMITÉ

L'an deux mil dix neuf, le 21 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BINAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Mme VALLÉE.
Date de convocation des membres du Conseil Municipal : 14 octobre 2019

Nombre de conseillers : 11
Présents : 8
Votants : 9

Présents : MME Solange VALLÉE, M. Jean-François RICHARD, M. Yohan CHESNEAU, M. Christophe JACQUEMOUD, M. David CHARRIER, M. Dominique CHARDON, MME Maryvonne BARBAN, M. Serge SALME .

Absents excusés : MME Edwige DERACHE donne pouvoir à MME Solange VALLÉE,
Absents non excusés : MME Laëtitia MARCAIS, M. Eric FLORINS.
Secrétaire de séance : M. Yohan CHESNEAU.

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL CONTRE LA FERMETURE DES TRÉSORERIES DE PROXIMITÉ :

Madame le Maire,
INFORME
que la Direction des finances publiques projette d'organiser une profonde restructuration de son réseau d'implantations sur l'ensemble du territoire national pour permettre d'absorber les 15 000 à 30 000 suppressions d'emplois redoutées d'ici la fin du quinquennat du Président de la République.
40 000 emplois ont déjà disparus dans cette administration depuis 2002.
Les directions locales finalisent actuellement un plan de suppressions des trésoreries de proximité et de regroupement de services, éloignant toujours plus les usagers du servie public.
Dans le Loir-et-Cher, dans les trois dernières années, six trésoreries ont déjà fermé : Salbris, Selles-sur-Cher, Veuzain, Marchenoir, Montoire-sur-le-Loir, Saint-Aignan qui se rajoutent à celles qui avaient déjà disparu, Beauce-la-Romaine, Mennetou-sur-Cher, Herbault, Neung-sur -Beuvron et Droué.

Dans le même temps le service des impôts de publicité foncière de Romorantin et de Vendôme ont été fusionnés avec ceux de Blois, le service des impôts des entreprises de Vendôme et de Romorantin vont disparaître d'ici deux ans.

Dans un courrier du 27 juin 2019, l'intersyndicale de la DDFIP 41 nous alertait de la volonté de la direction départementale des finances publiques de fermer toutes les trésoreries de proximité situées hors des sous-préfectures.
Les trésoreries de Mondoubleau, Morée, Montrichard, Mer, Bracieux, Contres et Lamotte-Beuvron sont concernées.

Ces restructurations auront nécessairement un impact sur l'appui et le conseil délivrés par les comptables publics aux communes avec à terme, la création d'agences comptables pour certaines collectivités, à leurs frais en lieu et place des Trésoreries.

Envoyé en préfecture le 08/11/2019
Reçu en préfecture le 08/11/2019
Affiché le 08/11/19
ID : 041-214100174-20191021-2019039D-DE

Les usagers devront par ailleurs rejoindre les centres urbains pour pouvoir se rendre dans le services de la DGFIP à même de les assister pour accomplir leurs formalités administratives. Ces services, déjà surchargés, connaissent par ailleurs une réduction des horaires d'ouverture au public.
Les services dématérialisés ne sont pas accessibles à toutes les populations et dans tous les territoires.
Ces mesures traduisent, une fois de plus, l'abandon par l'État des territoires ruraux alors même que le besoin de services publics de proximité et de qualité n'a jamais été aussi prégnant.

Vu le code des Collectivités Territoriales,

Vu les projets par le Ministre de l'action et des comptes publics et du Directeur départemental de Finances Publiques de Loir et Cher,

Vu la volonté de La DGFIP de procéder à la fermeture de la majorité des trésoreries de proximité,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix,

DECIDE de :
S'OPPOSER fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural.
EXIGER le maintien des trésoreries de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue des comptes des collectivités locales et des établissements publics locaux.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme au Registre
Certifié exécutoire le 21/10/2019
Transmis au Représentant de l'Etat
Le
Publié ou notifié le

Le Maire
Solange VALLÉE

MAIRIE de BINAS
41 (Loir-et-Cher)